



COMMUNIQUE

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES POUR « ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE SPORTIVE »

La Fédération Royale Marocaine de Pétanque porte à votre connaissance que le délai de soumission des offres pour « Assurance Responsabilité Civile Sportive », prévu initialement avant le 29 Janvier 2017, est reporté.

Ainsi, la soumission de votre offre est à faire parvenir au Secrétariat administrative de la Fédération, sise à 150 Cité OLM Souissi 2 Rabat 10020, avant le 12 Février 2017.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 11 Février 2017 à 15h00.

Rabat, le 10 Janvier 2017

**Le Président de la FRMP
Mahmoud ARCHANE**

